
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Secrétariat général

Arrêté du 20 novembre 2008 portant ouverture du nombre de postes offerts pour l'entrée dans le corps des ITPE par voie d'inscription sur la liste d'aptitude et de recrutement au titre de l'examen professionnel au titre de l'année 2009

NOR : *DEVL0826550A*

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, en date du 20 novembre 2008, considérant les 147 entrées dans le corps des ingénieurs des travaux publics de l'Etat, est autorisée pour 2009, l'entrée dans le corps des ITPE de 16 agents par voie d'inscription sur la liste d'aptitude et le recrutement de 33 ingénieurs des TPE au titre de l'examen professionnel.